



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



CHILI

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport** en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour.
- Pour un séjour inférieur à trois mois, le visa n'est pas exigé.
- **Déclaration sous serment** pour tous les passagers de 18 ans et plus, à remplir sur [ce site](#). Un QR code/PDF vous sera généré pour présentation aux agents à l'arrivée. Il est toujours possible de faire cette formalité à l'arrivée.
- En arrivant au Chili, les autorités locales (PDI) remettent une « Tarjeta Unica Migratoria ». Elle sera exigée à la sortie du pays.

Restrictions d'accès à l'île de Pâques

- Afin de préserver la culture et l'environnement de l'île de Pâques, la durée de séjour sur le site est limitée à 30 jours maximum. Les justificatifs de retour et d'hébergement seront contrôlés par les autorités locales avant tout accès à l'île.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire. Pour laisser sortir tout enfant non-accompagné par ses parents ou accompagné d'un seul de ses parents, quels que soient sa nationalité et son type de passeport, la police aux frontières chilienne exige plusieurs documents, dont la production d'un acte notarié établi au Chili (ou une autorisation établie auprès d'un consulat du Chili en France) attestant que le(s) parent(s) non-accompagnant(s) (père ou mère) autorise(nt) expressément le voyage de l'enfant.

** Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires, ou de numériser*

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez [ICI](#) des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.